

A photograph of a construction site. In the foreground, a branch with white flowers and green leaves is in focus. In the background, a worker wearing a white hard hat and an orange safety vest is working on a dirt area. There are several black pots and bags of soil or fertilizer scattered around. The sky is clear and blue.

RAPPORT ANNUEL 2020

soverdi

Depuis près de 30 ans, nous mettons en œuvre des stratégies de verdissement en milieu urbain et plantons des arbres autour de vous, pour améliorer la santé et la qualité de vie de tous les montréalais.

NOS AXES D'INTERVENTION

Lutte aux îlots de chaleur et adaptation aux changements climatiques

Déploiement d'une forêt urbaine résiliente et riche en biodiversité

Création d'espaces verts dans les milieux de vie

Création de corridors pour connecter les espaces verts entre eux

Ce rapport se veut un compte-rendu des activités de la Soverdi pour l'année 2020 et présente quelques projets et résultats de nos plantations. Il s'adresse principalement à nos nombreux partenaires ainsi qu'à la collectivité impliquée dans le verdissement urbain.

TABLE DES MATIÈRES

- 04.**
LA SOVERDI
- 10.**
LE PLAN D'ACTION FORÊT URBAINE
- 24**
UNE ANNÉE AVEC NOUS
- 26.**
L'ALLIANCE FORÊT URBAINE
- 32.**
BILAN 2012-2020
- 36.**
NOS GRANDS PROJETS
- 50.**
NOS PROJETS SPÉCIAUX
- 54.**
L'IMPACT SOCIAL
- 58.**
LE PLAN CLIMAT



2020, UNE ANNÉE À PART

- Une année marquée par la pandémie de Covid-2019.
- L'architecture de paysage ayant été déclarée service essentiel, reprise de nos activités dès le 26 avril, avec la mise en place d'un protocole de sécurité sanitaire stricte et une partie de l'équipe en télétravail.
- Dépassement des objectifs pour le projet de verdissement et déminéralisation de Laval dans un délai raccourci
- Un nouveau membre au Comité des leaders de la forêt urbaine : la Caisse de dépôt et placement du Québec
- Un succès inédit pour la campagne Un arbre pour mon quartier
- Deux nouveaux partenaires en insertion sociale pour l'entretien des plantations : Spectre de rue et GIT
- Un déménagement dans de nouveaux locaux
- Une fin d'année sous l'angle du Plan Climat de la Ville de Montréal, pour lequel nous avons participé à la définition des objectifs de plantations d'arbres.

L'année 2020 fut une année très particulière, qui nous a amenés à revoir une partie de nos méthodes de travail, à mettre sur pause certains partenariats et à réaligner nos plans régulièrement.

Nous sommes heureux, dans ce contexte, d'avoir tout de même atteint 80 % de nos objectifs de plantation et réussi à en faire une année remplie de projets, essentiels comme symboliques, tout en ayant tracé de nouvelles voies d'avenir avec la Ville.

NOTRE APPROCHE

Les terrains privés et institutionnels représentent **66%** du territoire de la ville. C'est pourquoi la participation des secteurs privés et institutionnels est essentielle au verdissement de Montréal et la raison pour laquelle la Soverdi concentre ses efforts de plantation d'arbres sur ces terrains.

Notre vision

Une forêt urbaine riche en biodiversité pour une population en meilleure santé.

Notre mission

Planter le bon arbre au bon endroit pour augmenter significativement la forêt urbaine montréalaise et améliorer la santé et la qualité de vie de la population.

L'arbre au cœur de la stratégie

Planter un arbre est un geste à la fois simple et accessible qui permet d'avoir un impact positif et surtout durable sur l'environnement. L'arbre apporte de nombreux bénéfices, écologiques, économiques et sociétaux, notamment grâce à son impact positif sur la santé de la population. C'est pourquoi il est au cœur des actions de la Soverdi.

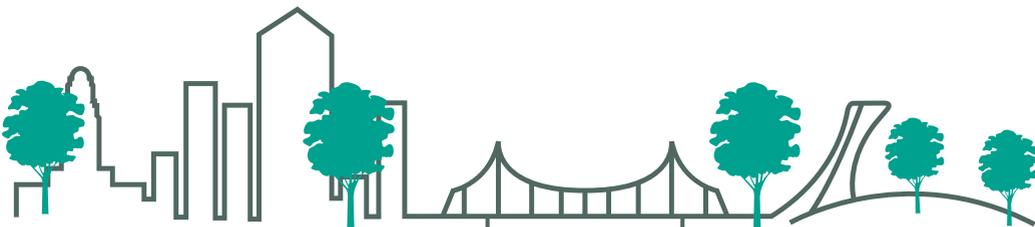
L'arbre est au centre de projets de verdissement qui comprennent aussi une variété de végétaux et des solutions innovantes pour renforcer la biodiversité en ville.

Notre stratégie d'aménagement du paysage permet de répondre à certains des principaux défis environnementaux propres aux milieux urbains :

- Gestion des îlots de chaleur urbain;
- Purification de l'air;
- Rétention et assainissement des eaux de pluie.

Le verdissement social

Dans une démarche globale d'aménagement du territoire, le verdissement favorise l'appropriation des lieux et la création de liens entre les gens du milieu, les espaces publics et privés et les institutions.



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Christian Bélair, Cofondateur de Credo et de La Gare
Président

Pierre Bélec, Ambassadeur et Arbres Canada
Administrateur et ambassadeur

Pierre Bouchard, Architecte paysagiste
Vice-président et administrateur

Marie-Chantal Dréau, Avocate
Administratrice

Bob Lussier, Agronome et consultant en aménagement urbain
Administrateur

Francine Matte, Médiatrice
Administratrice

Janice Noronha, Associée Développement durable, PwC Canada
Administratrice

Delphine Pittet, Avocate en droit de l'environnement
Secrétaire Corporative

François Reeves, Association des Médecins francophones du Canada
Administrateur

Marie-Andrée Blouin, Ville de Montréal
Membre observateur

L'ÉQUIPE DE TRAVAIL

Malin Anagrius	Directrice générale, M.sc écologie urbaine
Véronique Parent-Lacharité	Directrice de projets, biologiste
Simon Racine	Directeur des grands projets, géographe
Edith Lachapelle	Chargée de projets, biologiste
Noémie Brazeau-Bélivau	Chargée de projets
Dara Larfeuille-Peressini	Chargée de projets, ingénieure forestière
Kathleen Dumont	Chargée de projets, architecte paysagiste
Nereyda Piedra	Chargée de projets, architecte paysagiste
Marie Christine Lee	Coordonnatrice équipe terrain, hortultrice
Mathew Guénette	Coordonnateur équipe terrain, horticulteur
Jessyca Farrugia	Responsables des communications
Chloé Dufresne	Responsable de la comptabilité

Collaborateurs externes

Marie-Bernard Pasquier	Consultante, architecte paysagiste
Clarissa Walter	Consultante, architecte paysagiste
Julie Perreault	Chargée de projets, architecte paysagiste
Clément Brada	Chargé de projets
Benjamin Adam Ouellet	Paysagiste et opérateur de machinerie
Mathieu Dufour Devroede	Paysagiste

LE PLAN D'ACTION FORÊT URBAINE

LES GRANDS PRINCIPES

Lancé par la Ville de Montréal et la Soverdi, le Plan d'action forêt urbaine vise un effort collectif de plantation d'arbres à Montréal pour une forêt urbaine et une population en santé.

- La Direction des grands parcs et du verdissement de la Ville de Montréal est responsable des efforts déployés sur le domaine public municipal.
- **La Soverdi coordonne le volet privé et institutionnel du plan** avec un objectif de 180 000 arbres en collaboration avec les membres de l'Alliance forêt urbaine. Pour encourager les propriétaires de ces terrains à investir dans le verdissement, **la Ville de Montréal accorde un financement à l'arbre planté à la Soverdi** et à l'Alliance forêt urbaine. Cette contribution agit ainsi comme levier qui nous permet de convaincre plus de partenaires.

Introduits en 2019, les calibres «moyen», de 30 à 45 mm de diamètre ont été très populaires. Il a alors été décidé de poursuivre leur financement, permettant des plantations avec 3 calibres différents, visuellement plus intéressantes, plus diversifiées et plus résistantes aux conditions urbaines.

Objectif

planter

300 000

arbres pour hausser
le taux de canopée de

20 à 25%

d'ici 2030.

CALIBRE «PETIT»
120-175 cm



Financement : 85 \$

Plantés : 4 822

CALIBRE «MOYEN»
30-45 mm



Financement : 175\$

Plantés : 2 572

CALIBRE «GROS»
50-70 mm



Financement : 415 \$

Plantés : 869

2020

EN CHIFFRES

Bilan par réseau pour le Plan d'action forêt urbaine

En 2020, **8 263** arbres plantés par les membres de l'Alliance forêt urbaine ont bénéficié du financement de la Ville de Montréal, pour plus de 100 projets différents.

DOMAINE PRIVÉ



Industriel et commercial

2 667



Résidentiel et communautaire

4 177



Culture et patrimoine

384



Éducation

675



Santé

360

DOMAINE INSTITUTIONNEL

Bilan hors Plan d'action forêt urbaine

- 2 008 arbres en villes liées (dont 1 149 Un arbre pour mon quartier)
- 1 592 arbres à Laval
- 897 remplacements de frênes

Soit un total de **12 760** arbres plantés avec l'Alliance forêt urbaine.

LES VILLES LIÉES

S'INVESTISSENT

Certaines villes liées de l'agglomération ont également collaboré avec des membres de l'Alliance forêt urbaine pour réaliser des projets de verdissement sur leur territoire.

Deux initiatives ont particulièrement bien fonctionné cette année :

- La campagne *Un arbre pour mon quartier* à laquelle plusieurs villes liées se sont jointes (1149 arbres)
- Le programme *Ici on verdit* (665 arbres).

Les autres plantations ont majoritairement eu lieu dans le secteur industriel de Montréal-Est.

Bilan par réseau pour les villes liées : 2 008 arbres



Industriel et commercial

167



Résidentiel et communautaire

1 176



Divers

665

NOS PROJETS PAR RÉSEAU

Réseau industriel et commercial : 2667

Une trentaine de projets ont vu le jour dans ce réseau. Plusieurs entreprises de l'industrie portuaire ont été verdies et des plantations d'envergure ont eu lieu au Golf de l'île de Montréal (767 arbres) à l'hippodrome (371 arbres) et à la station d'épuration Jean-R.-Marcotte (242 arbres). Une plantation de 65 arbres a aussi eu lieu au cœur du centre-ville sur le site d'Énergir chauffage et climatisation urbaines ÉCCU.



Pour la première fois cette année, nous avons eu la chance de collaborer avec Parcs Canada pour une réalisation au lieu historique national du Canal-de-Lachine. Afin d'encourager les comportements sécuritaires à proximité du chemin de fer, 120 arbres d'une dizaine de variétés et 650 arbustes et végétaux ont été plantés, créant une barrière supplémentaire entre la piste cyclable et la voie ferrée.

Enfin, **une entente de 3 ans a été signée avec la SAQ**, avec une première réalisation dès cette année.



Réseau culture et patrimoine : 384 arbres

En 2020, une demi-douzaine de projets a été réalisée dans les jardins, boisés, cimetières et autres lieux culturels et patrimoniaux tels que le boisé Jean-Milot (50 arbres), le cimetière le repos Saint-François-d'Assise (186 arbres) et le Parc olympique (20 arbres).



Réseau résidentiel et communautaire : 4 177 arbres

La campagne **Un arbre pour mon quartier**, coorganisée avec le Regroupement des éco-quartiers, a généré la plantation de 3 244 arbres dans les arrondissements de Montréal.

Le programme **Verdir pour embellir** à Montréal-Nord a permis la plantation de 372 arbres.

Le rabais additionnel de 35 \$ offert avec la FIHOQ dans les jardineries participantes a connu un grand succès avec 189 arbres vendus, généralement de gros calibre.

Les regroupements d'habitations communautaires tels que la SHAPEM ou l'OMHM ont aussi été très actifs avec la plantation de près de 188 arbres.

Réseau de la santé : 360 arbres

Cette année, en raison de la pandémie de Covid-19, les priorités de ce réseau étaient bien évidemment ailleurs. Nous avons tout de même eu la chance planter 215 arbres à L'Institut Philippe-Pinel de Montréal, pour une 5e année consécutive.

À noter que **des plantations commémoratives ont aussi eu lieu dans plusieurs établissements du CIUSSS de l'Est**, à leur demande.

Réseau de l'éducation : 675 arbres

Cette année, plus d'une vingtaine de projets ont été réalisés – majoritairement à l'automne – dans les écoles primaires et secondaires, collèges et universités.

Avec 125 arbres plantés sur ses terrains, **l'Université de Montréal poursuit son implication de même que le CSSDM et le CSSPI** avec qui nous avons planté plus de 450 arbres.



LE FINANCEMENT DES PLANTATIONS

Le financement de la Ville de Montréal

Pour soutenir la plantation de milliers d'arbres et encourager les propriétaires de terrains privés et institutionnels à investir dans le verdissement, la Ville de Montréal a accordé un financement à l'arbre planté à la Soverdi et à l'Alliance forêt urbaine. Cette contribution agit comme levier pour convaincre davantage de partenaires.

Ce financement représente de 25 à 60 % des coûts de plantation, l'autre partie est assumée, selon les projets, par des contributions provenant du propriétaire ou des bailleurs de fonds du secteur privé.

Financement Ville de Montréal	1 420 605 \$
Financement Soverdi Bailleurs de fond et financement par projet	964 223 \$
Financement autres partenaires Alliance forêt urbaine investis directement dans les projets	280 000 \$
Communication : commandite en visibilité (Québecor)	75 000 \$

ENTRETIEN ET ARROSAGE

À la contribution financière de la Ville s'ajoute un montant pour l'arrosage et l'entretien des arbres plantés les deux années précédentes, ainsi que pour l'arrosage des arbres nouvellement plantés : une bonification significative de l'entretien qui porte ses fruits !

Entretien des plantations

En 2020, la Soverdi s'est engagée à faire l'entretien d'une partie des arbres plantés en 2018 et 2019, soit 11 433 arbres. Chaque arbre est visité deux fois par année, durant les deux années suivant la plantation, pour effectuer de la taille, du redressage, du repaillage, du tuteurage ou détuteurage et du désherbage.

Ce sont en fin de compte 22 058 arbres qui ont été entretenus, par la Soverdi ou par des partenaires de l'Alliance forêt urbaine, soit bien plus que prévu.

Principaux constats : **le taux de survie est de 95,24%**. Et c'est principalement l'usage peu attentif des tondeuses à gazon, coupe-bordures et déneigeuses qui inflige les blessures mortelles. Nous avons remplacé la majorité de ces arbres (64,25%).

Arrosage des plantations

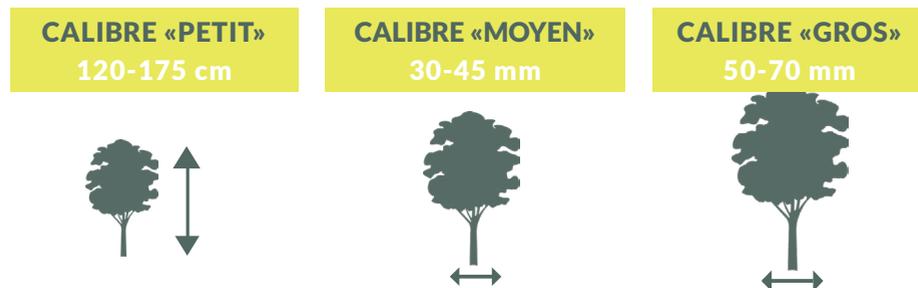
Nous avons arrosé 4 272 arbres, dont la majorité a été plantée en 2020, mais aussi en 2018 et 2017. Ces arbres, répartis sur 65 sites, ont été arrosés en moyenne entre 7 et 8 fois chacun.

NOS ARBRES

Des arbres de qualité et de bonne taille

Pour développer une forêt résiliente, la Soverdi s'est assurée de favoriser un maximum de biodiversité dans l'ensemble de ses plantations en utilisant plus de **200 variétés d'arbres provenant de plusieurs fournisseurs québécois.**

Afin de nous adapter aux contraintes des terrains sur lesquels nous plantons, nous travaillons avec trois types de calibres.



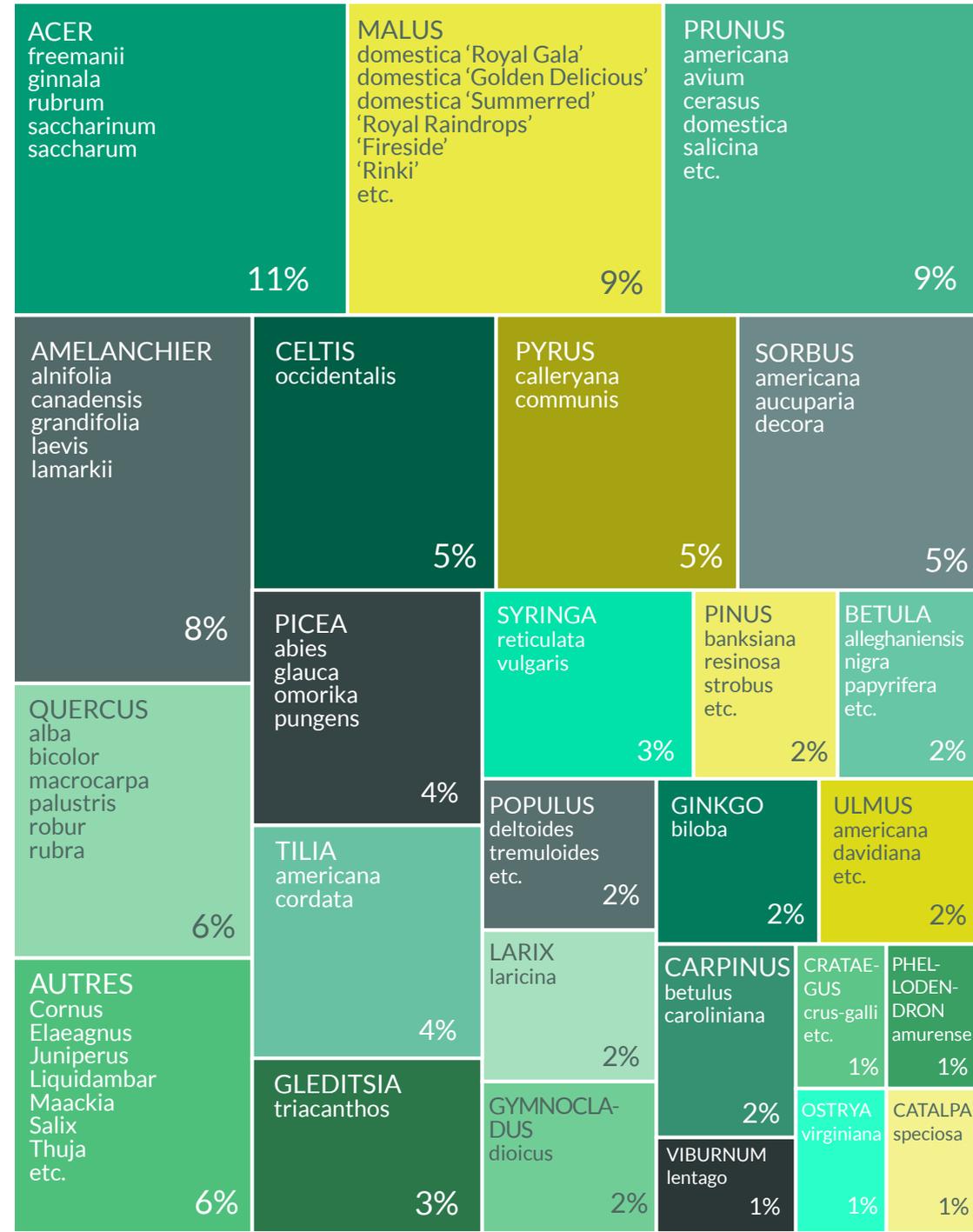
Un approvisionnement local

La Soverdi est fière d'encourager l'économie et l'emploi local en s'approvisionnant entièrement chez des producteurs et pépiniéristes du Québec. En 2020, **nous avons ainsi investi un total de 900 000\$ chez une dizaine de producteurs.**

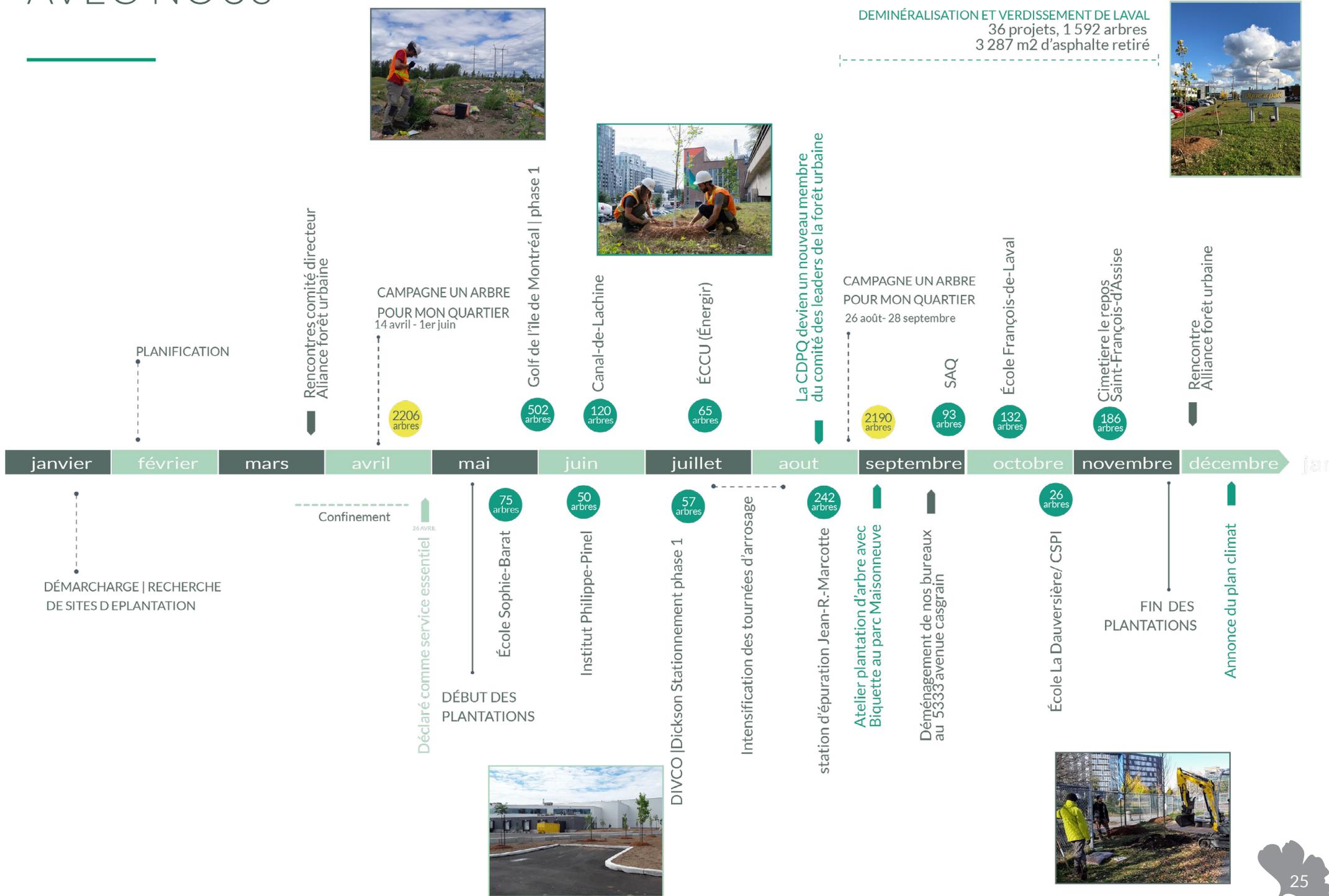
En prévision des grands objectifs de plantation du Plan d'action forêt urbaine, ces derniers mettent en production une grande variété de semis, dont plusieurs 100 % québécois, destinés à diversifier au maximum la forêt urbaine de Montréal au cours de la prochaine décennie.

Les 25 essences les plus plantées en 2020

*regroupées par genre



UNE ANNÉE AVEC NOUS



L'ALLIANCE FORÊT URBAINE



L'Alliance forêt urbaine regroupe **50 organisations** réunies en 2012 à l'appel de la Soverdi pour la mise en œuvre du volet privé et institutionnel du Plan d'action forêt urbaine.

Force vive du verdissement à Montréal, elle constitue la plus grande table de concertation montréalaise en faveur de la plantation d'arbres.

Grâce à ses membres aux expertises complémentaires, l'Alliance forêt urbaine rayonne sur tout le territoire et **mobilise les acteurs du secteur institutionnel et du secteur privé.**

LE COMITÉ DIRECTEUR

Arbres Canada

Pierre Bélec, Administrateur Soverdi et Arbres Canada

Amis de la Montagne

Hélène Panaïoti, Directrice générale

Concertation Montréal

Tania Morency, Agente de développement

CRE- Montréal

Emmanuel Rondia, Directeur par intérim

GRAME | EQ Lachine

Jonathan Théorêt, Directeur/ Catherine Houbart, Directrice par intérim

Médecins francophones du Canada

François Reeves, Cardiologue d'intervention

Regroupement des éco-quartiers

Eve Lortie-Fournier, Directrice

SHAPEM

Jean-Pierre Racette, Directeur général
Marc-André Desrochers, Agent de liaison

Soverdi

Malin Anagrius, Directrice générale
Véronique Parent Lacharité, Directrice de projets

Université de Montréal

Alexandre Beaudoin, Conseiller en biodiversité

Ville de Montréal

Daniel Bedard, Chef de division - Forêt urbaine - direction des grands parcs et de la biodiversité
Marieke Cloutier, Chef de division - Bureau de la transition écologique et de la résilience

LES PARTENAIRES

MEMBRES DE L'ALLIANCE

LES ORGANISMES PARTENAIRES

- Amis de la Montagne
- Arbres Canada
- Association des médecins francophones du Canada
- Association sportive et communautaire Centre-Sud - Éco-quartier Saint-Jacques (ASCCS)
- Centre d'écologie urbaine de Montréal
- Comité de surveillance Louis-Riel
- Comité Écologique du Grand Montréal
- Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE-Montréal)
- Concertation Montréal
- Éconord - Éco-quartier Montréal-Nord
- Éco de la Pointe-aux-Prairies - Éco-quartier Pointe-aux-Trembles - Rivière-des-Prairies
- Environnement Jeunesse
- FADOQ-Île de Montréal
- Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec (FIHOQ)
- Fondation David Suzuki
- GRAME - Éco-quartier Lachine
- Groupe Information Travail (GIT)
- Héritage laurentien - Éco-quartier Lasalle
- Jour de la Terre
- Nature-Action Québec - Éco-quartier Saint-Léonard et Maison de l'environnement de Verdun
- Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM)
- Parc olympique
- PME MTL Est-de-l'Île
- Prévention Notre-Dame-de-Grâce - Éco-quartier Notre-Dame-de-Grâce
- Pro-vert Sud-Ouest
- Regroupement des Éco-quartiers (REQ)
- SAESEM - Éco-quartier Peter McGill
- Sentier urbain

- Société d'habitation populaire de l'Est de Montréal (SHAPEM)
- SOCENV - Éco-quartier Côte-des-Neiges
- Société écocitoyenne de Montréal - Éco-quartier Sainte-Marie
- Société de verdissement du Montréal métropolitain (Soverdi)
- Spectre de rue
- Synergie Santé-Environnement (SSE)
- TOHU
- Université de Montréal
- VertCité - Éco-quartier Saint-Laurent
- VertCité - Éco-quartier Pierrefonds-Roxboro
- Ville de Montréal
- Ville en vert - Éco-quartier Ahuntsic-Cartierville
- YMCA Pointe-Saint-Charles - Éco-quartier Sud-Ouest
- Y'a quelqu'un l'aut'bord du mur - Éco-quartier Mercier-Hochelaga-Maisonneuve

LES INSTITUTIONS PARTENAIRES

- Arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve
- Arrondissement de Montréal-Nord
- CIUSSS du Centre-Sud-de l'île-de-Montréal
- CIUSSS de l'Est-de l'île-de-Montréal
- CIUSSS du Nord-de l'île-de-Montréal
- CIUSSS de l'Ouest-de l'île-de-Montréal
- Collège Vanier
- Collège Beaubois
- Centre de services scolaire de la Pointe-de-L'île (CSSPI)
- Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM)
- Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSSMB)
- Commission scolaire English-Montréal (CSEM)
- Commission scolaire Lester-B.-Pearson
- English Montreal School Board (EMSB)
- Institut Philippe-Pinel
- Insitut universitaire en santé mentale de Montréal
- Ministère des Transports du Québec
- Université de Montréal
- Université Concordia
- UQAM
- Ville de Dorval
- Ville de Laval
- Ville de Montréal
- Ville de Montréal-Est

LES PARTENAIRES

PRIVÉS

Chaque année, de plus en plus d'entreprises privées et d'institutions s'investissent dans le verdissement à Montréal.

- Aéroports de Montréal
- Ardène
- Banque TD
- Bâtir son Quartier
- BNP Paribas
- Caisse de dépôt et de placement du Québec
- Canadien National (CN)
- CEUM Centre d'écologie urbaine de Montréal
- Cégep Marie-Victorin
- CHSLD Marie-Rollet
- Cimetière Notre-Dame-des Neiges
- DIVCO
- Dyne-a-pack
- École Vanguard
- Fauteurs architectes
- Énergir
- Golf de l'Île de Montréal
- Hydro-Québec
- IKEA
- Lafarge Canada
- Nip paysages
- Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM)
- Parc Jean-Drapeau
- Parc olympique/RIO
- Port de Montréal
- Québecor
- Station d'épuration Jean-R. Marcotte
- Syndicat de copropriété Milton Park

Et plusieurs autres...



BILAN

2012-2020

71 342

arbres comptabilisés au Plan d'action forêt urbaine 2012 -2020

DOMAINE PRIVÉ



Industriel et commercial

25 358



Résidentiel et communautaire

22 282



Culture et patrimoine

4 220



Éducation

10 604



Santé

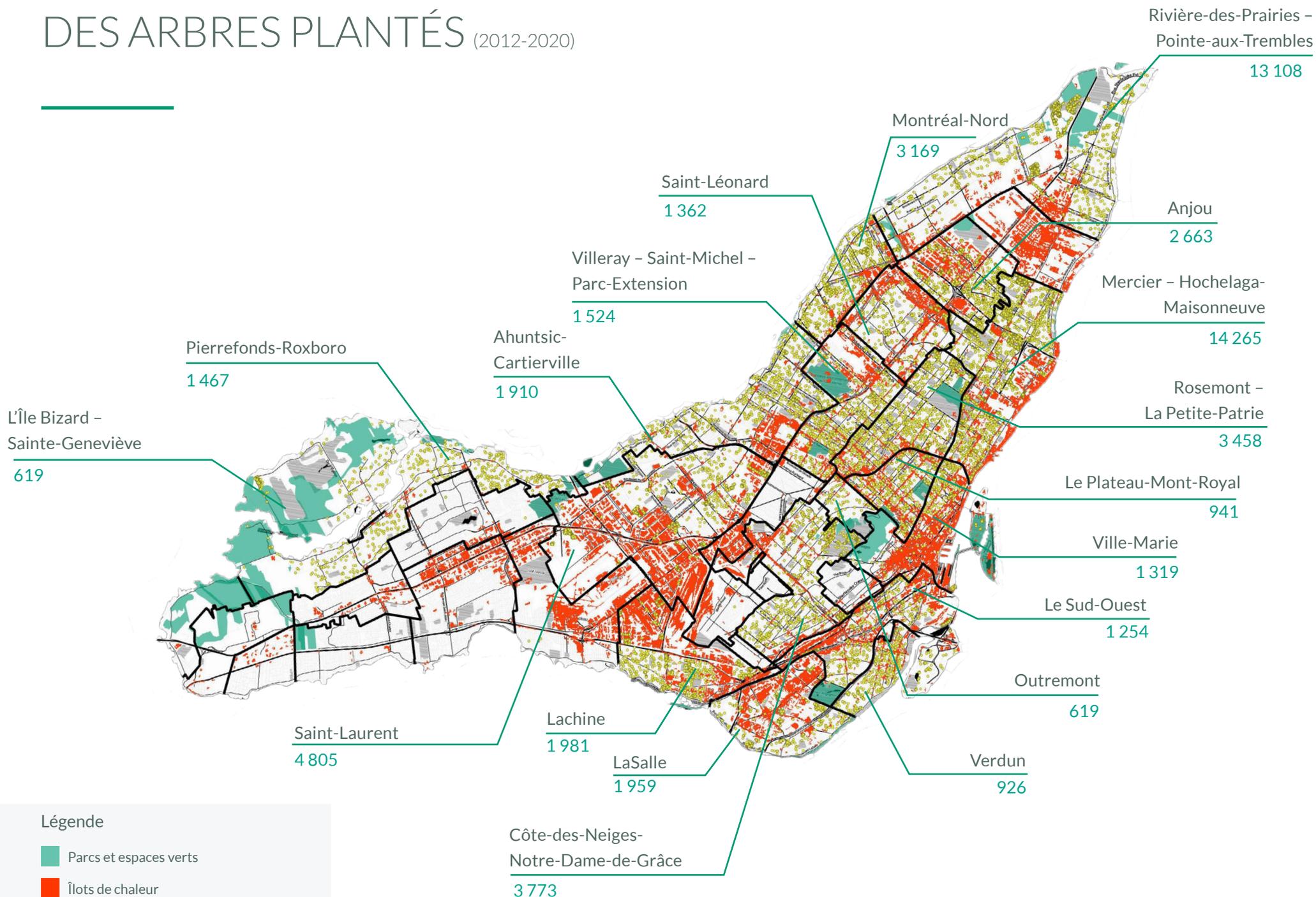
8 878

DOMAINE INSTITUTIONNEL

Chaque arbre, sélectionné en fonction de ses caractéristiques et du milieu où il sera planté, est géoréférencé, arrosé et entretenu. **Un soin qui amène le taux de survie des plantations de l'Alliance forêt urbaine à 95 % en 2020 !**



RÉPARTITION DES ARBRES PLANTÉS (2012-2020)



Légende

- Parcs et espaces verts
- Îlots de chaleur
- Arbres plantés par la Soverdi et l'Alliance forêt urbaine depuis 2012

NOS GRANDS PROJETS

DÉMINÉRALISATION ET VERDISSEMENT DE LAVAL

Une entente a été signée en 2019 avec la Ville de Laval pour verdir les terrains privés et institutionnels de son territoire. Nous y avons vu l'occasion d'exporter et de transmettre nos connaissances à d'autres organismes en dehors du territoire montréalais.

Lutte aux îlots de chaleur à Laval : projet majeur de déminéralisation et de verdissement

La Ville de Laval, en collaboration avec la Soverdi, a entamé un imposant projet de déminéralisation et de verdissement sur son territoire en 2020. Un budget de 1,5 M\$ a été consacré à cette initiative environnementale d'envergure qui a changé le visage de plusieurs secteurs vulnérables aux îlots de chaleur.

6500
végétaux plantés, dont
1592 arbres de moyens
et gros calibres et 4000
plantules.

3287 m²
d'asphalte retirés, soit
l'équivalent de plus
de 200 espaces de
stationnement.

Une collaboration locale

Notre objectif était de mettre en place une structure avec des organismes locaux, afin de leur transmettre notre expertise. Le projet est ainsi une collaboration qui regroupe de nombreux partenaires.

Au niveau technique, pour la plantation et la recherche de terrains, CANOPÉE et PlantAction ont répondu présents.

Au niveau scientifique, la Direction de la santé publique de Laval s'est impliquée pour l'identification des populations vulnérables, le Centre d'études de la forêt de l'UQAM pour évaluer les effets des aménagements sur la réduction de la température, et le Consortium Ouranos à titre d'experts en adaptation aux changements climatiques.

Une collaboration avec les réseaux de la santé et de l'éducation

Un des éléments clés de succès de ce projet a été la participation très active de ces 2 grands réseaux. Ainsi, des partenariats ont pris forme avec le **Centre de Services scolaire de Laval** et la **Commission scolaire Sir Wilfrid Laurier**, permettant de verdir 15 écoles et un travail de fond a été entrepris avec le **Centre Intégré de Santé et Services Sociaux de Laval** pour intervenir dans des établissements impactés par la Covid.



36
projets
réalisés
sur 6 mois



Des subventions du privé

Grâce au soutien financier de **21 000 \$ du Fonds de résilience de la Banque TD**, près de 300 végétaux, dont 72 arbres, ont été plantés sur les sites des CHSLD de Sainte-Dorothée et Idola Saint-Jean et plusieurs dizaines d'arbres et arbustes ont verdi les terrains du CHSLD Fernand-Larocque et de l'Hôpital de la Cité-de-la-Santé.

De même, grâce au **financement de l'entreprise de technologie financière Croesus**, 5 000\$ ont servi à la déminéralisation de l'école Pépin et 5000\$ au verdissement de Laval Junior Academy.

Des projets très diversifiés

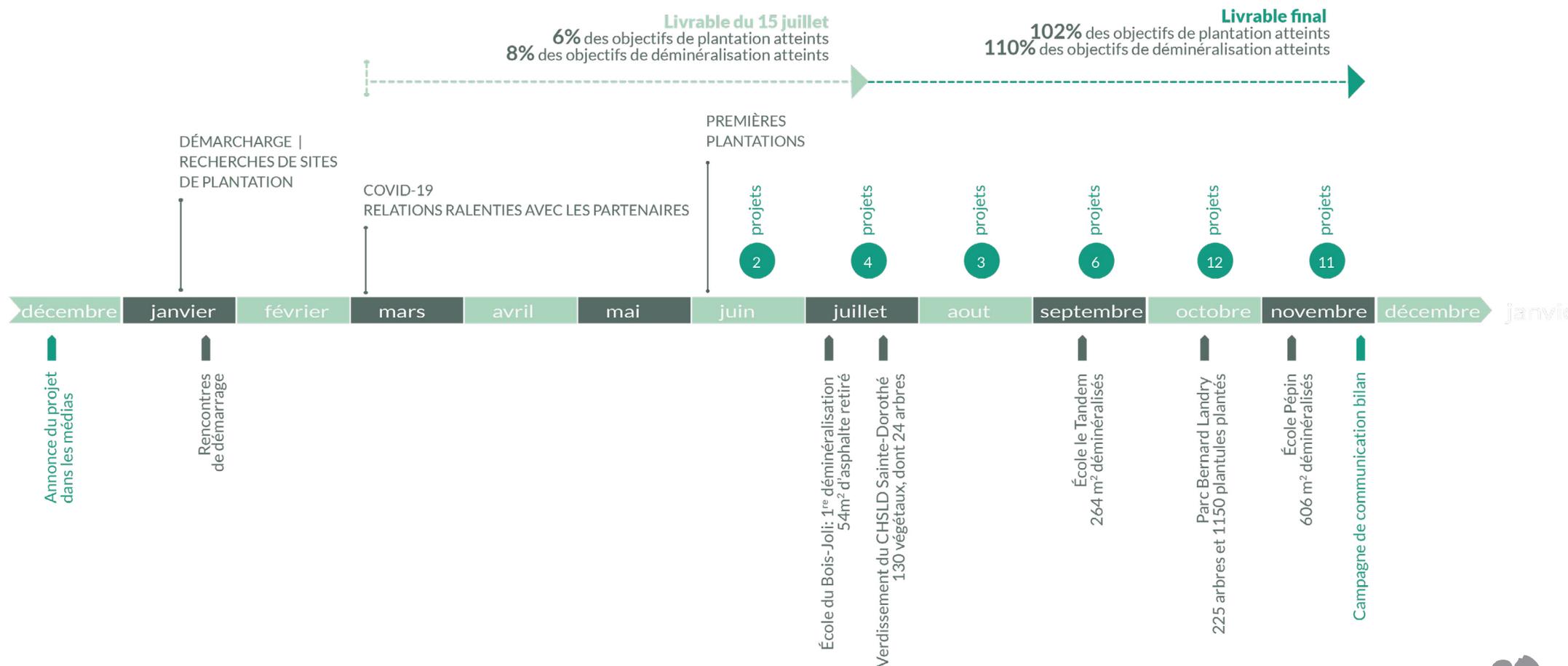
Au total, 36 projets auront ainsi pris naissance dans 15 écoles de Laval, mais aussi dans 3 CHSLD, à l'Hôpital Cité-de-la-Santé, au Centre jeunesse et sur les terrains d'autres sites municipaux et privés.

On peut citer par exemple le retrait de 130 m² d'asphalte et la création de fosses de plantation à l'école Saint-Gilles pour accueillir 16 arbres de gros calibres, le verdissement du terrain de Laval Junior Academy où plus de 163 arbres et 94

arbustes de 35 essences différentes ont été plantés, ou encore le verdissement du stationnement de l'entreprise Dyne-A-Pak de Laval.

Une implication jusqu'en 2022

La Soverdi restera impliquée dans le projet jusqu'en 2022 pour assurer le suivi pendant les deux premières années suivant la plantation, cruciales dans ce type de projet. Nous allons donc arroser les arbres, remplacer ceux qui meurent et nous assurer de leur bonne santé générale.



LE COMITÉ DES LEADERS DE LA FORÊT URBAINE

Le premier mouvement d'envergure de la communauté d'affaires

Fondé par la Soverdi, le comité des leaders de la forêt urbaine est composé d'entreprises emblématiques de Montréal qui :

- Investissent à grande échelle dans le verdissement de leurs propriétés
- Commanditent de grands projets de verdissement
- Mobilisent la communauté des affaires à verdir

Un investissement sans précédent

- **Le CN** investit 1 M\$ pour la plantation de 10 000 arbres sur ses emprises
- **Le Port de Montréal** s'engage à planter 2 000 arbres à travers l'emprise portuaire et à mobiliser ses partenaires et les entreprises d'Hochelaga-Maisonneuve
- **Hydro-Québec** investit plus de 2 M\$ dans des projets de verdissement de ses emprises
- **La Banque TD** commandite 1 M\$ pour la plantation de 10 000 arbres dans les institutions #lapromessetdprêtsàagir
- **Lafarge Canada** plantera 2 000 arbres sur ses emprises et mobilise l'est de Montréal

Les leaders sont un exemple qui démontre qu'il est possible de transformer Montréal au bénéfice de tous à travers tout son territoire.



Un nouveau membre d'envergure

En 2020, le Comité des leaders de la forêt urbaine a accueilli un nouveau membre : **la Caisse de dépôt et placement du Québec – CDPQ**, coprésident du comité consultatif du Plan climat de la Ville de Montréal, qui financera des projets clés de verdissement, et participera à la mobilisation des acteurs

Une notoriété rapide

- Prix de l'Impact social de l'Actualité en 2019,
- Soutien de la mairesse de Montréal
- Forum stratégique des grands projets 2019 de la CCMM

UN ARBRE POUR MON QUARTIER

Organisée avec le Regroupement des éco-quartiers depuis 2013, la campagne *Un arbre pour mon quartier* invite deux fois par an les résidents à augmenter la biodiversité et le couvert végétal de leurs quartiers en plantant des arbres chez-eux. Disponibles à petits prix directement sur le site unarbrepourmonquartier.org, ces arbres, d'une hauteur de 1,5 à 2 m à l'achat, sont ensuite distribués aux acheteurs par les éco-quartiers.

Une solution innovante pour atteindre nos objectifs de verdissement dans le secteur résidentiel

Le secteur résidentiel représente le plus gros défi en termes de besoin, de potentiel et de logistique dans le verdissement urbain. Notre solution pour rejoindre les citoyens un par un et faciliter leur participation dans la végétalisation de leur ville, a été de démocratiser l'accès aux arbres, grâce à cette campagne.

- En rendant le prix des arbres accessible, en proposant diverses essences dès 25 \$, soit juste assez pour s'assurer de l'engagement des acquéreurs.
- En amenant les arbres proches des résidents, grâce à un achat en ligne et une récupération par l'intermédiaire des éco-quartiers,
- En offrant un maximum de conseils et information sur les bienfaits, la plantation et l'entretien des arbres, afin que les Montréalais en prennent le plus grand soin.

Une stratégie qui a permis, un geste à la fois, de planter plus de **17000** arbres sur toute l'île de Montréal depuis 2013.



4396
arbres ont été plantés
en 2020 grâce à la
campagne !

La campagne 2020

Malgré les incertitudes dues au confinement, comme l'ouverture autorisée ou non des points de distribution des arbres, il a été choisi d'aller de l'avant, car :

- Notre campagne se fait principalement en ligne, ne nécessitant pas de contact physique.
- Nous avons offert à tous les acheteurs, quel que soit leur territoire, un service de livraison à domicile, permettant de réduire les contacts physiques.
- Nous avons mis en place un protocole sanitaire strict pour la distribution.

Une décision payante puisque les ventes ont explosé avec 1000 arbres de plus qu'en 2019 et deux fois plus qu'en 2018. Le site web a été pris d'assaut avec 350 arbres achetés dès le 1er jour au printemps et 700 arbres à l'automne !

Le contexte pandémique a permis de démontrer l'adaptabilité du format de la campagne et de constater que celle-ci était plus que jamais pertinente et pérenne.

LE PARTENARIAT ARBRES CANADA

Depuis 2016, la Soverdi tient le rôle de conseiller communautaire d'Arbres Canada pour la région métropolitaine de Montréal.

La collaboration Arbres Canada - Soverdi a permis la concrétisation de nombreux projets grâce à des programmes de financement et des journées de bénévolat d'entreprises.

7 projets ont été réalisés sur 4 sites d'envergure

Grâce au programme *Partenaires de plantation*, sept projets ont été réalisés. Malgré l'impossibilité de maintenir les plantations avec bénévoles à cause de la Covid, les projets ont tout de même eu lieu et ont été financés via Arbres Canada.

SITE	ENTREPRISE	BUDGET
Boisé Marcel-Laurin	IKEA Boucherville	3 200 \$
	IKEA Montréal	3 600 \$
	Philip Morris	7 800 \$
Centre de réadaptation Marie-Enfant	Équipe immobilière Martin Dumont	4 000 \$
DJL	DJL	4 000 \$
École François-de-Laval	Schneider Electric Foundation	4 000 \$
	Siemens	4 400 \$
		31 000 \$

En tant que représentants Arbres Canada, nous avons aussi participé à six projets communautaires et à la journée nationale de l'arbre avec la plantation d'un arbre symbolique de gros calibre à Boucherville.

Partenaire de longue date d'Arbres Canada, le **CN a investi à travers ce partenariat 1 million de dollars** pour verdifier ses emprises à Montréal. Ce financement a été en partie utilisé cette année pour le **verdissement du lieu historique national du Canal-de-Lachine.**



LE RÉSEAU DES CORRIDORS VERTS

Ces grands réseaux arborescents s'attachent au mont Royal, relient les rives, les parcs, les commerces, les lieux de travail et d'habitation pour apporter fraîcheur, air pur et biodiversité aux différents milieux de vie.

Avec les membres de l'Alliance forêt urbaine, la Soverdi s'investit à développer une dizaine de corridors verts à travers la ville – notamment dans l'est – pour densifier en priorité la canopée des secteurs dépourvus d'arbres.

Pour la performance du Plan d'action forêt urbaine

Le projet se donne comme objectifs de :

- Dessiner un réseau de sites verdis qui vise un indice de canopée d'au moins 30 % sur plusieurs types de propriétés (industrielles, institutionnelles, résidentielles et commerciales)
- Répondre à diverses finalités (écologiques, récréatives, culturelles, esthétiques) grâce à un réseau de corridors de 100 km et d'une largeur de plus de 500 mètres;
- Assurer la distribution démocratique du verdissement, particulièrement dans les secteurs de la métropole qui présentent un déficit d'arbres et de parcs;
- Répondre aux attentes de la collectivité en ramenant la nature en ville près de l'école, de la maison et de la vie communautaire;
- Impliquer les propriétaires et les entreprises qui voient l'avantage de ce type d'aménagement pour valoriser les secteurs industriels et améliorer la qualité de l'air.



NOS PROJETS SPÉCIAUX

REPLACEMENT DES FRÊNES RÉSIDENTIELS

Pour encourager les citoyens à remplacer les arbres touchés par l'agrile du frêne, la Ville de Montréal leur rembourse une partie des frais d'abattage s'ils s'engagent à les remplacer. La Soverdi, de son côté, se charge de prendre contact avec les résidents afin de leur offrir un choix d'arbres, puis de coordonner la plantation.

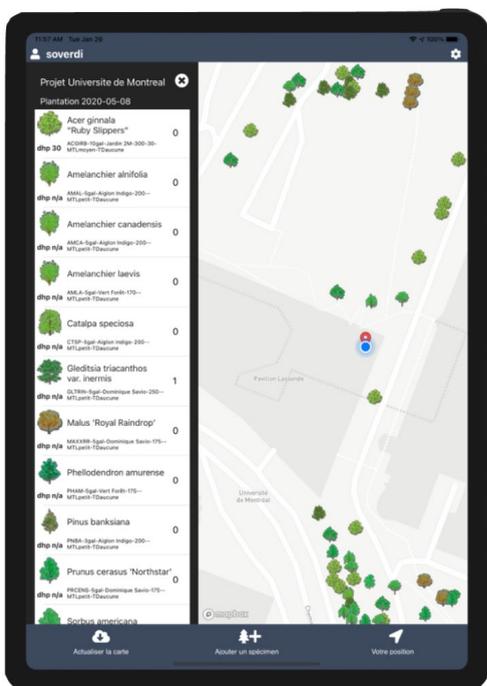
897
frênes ont été
remplacés par des
arbres de 40
essences diverses
en 2020.

Durant l'année 2020, 277 arbres ont été plantés sur 100 sites au printemps et 620 arbres sur 225 sites à l'automne. Si nous sommes intervenus dans les 19 arrondissements, nous pouvons noter plus de plantations à Pierrefonds-Roxboro, Verdun, L'Île Bizard – Sainte-Geneviève et Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles.

Afin d'assurer un maximum de biodiversité, **40 essences ont été proposées aux acheteurs**, les plus appréciées étant le pommier 'Makamik', le poirier 'Chantecler', l'érable rouge 'Brandywine' et le sorbier des oiseaux 'Cardinal Royal'.

Au cours des dernières saisons, **le projet a connu une croissance rapide, qui devrait se poursuivre**. Le nombre d'arbres plantés a presque doublé au cours de la dernière année et le nombre de dossiers traités a lui aussi considérablement augmenté, nous inspirant confiance dans l'avenir.

L'APPLICATION BRANCHÉ



Constituée d'un gestionnaire web et d'une application mobile iOS, l'application Branché, est un outil de travail qui permet d'inscrire les arbres plantés sur le domaine privé et institutionnel et de gérer l'inventaire des plantations.

Elle contient plus de 70 000 arbres entrés depuis 2014 par la Soverdi et les partenaires de l'Alliance forêt urbaine.

Des possibilités multiples

- Visualisation de l'inventaire;
- Planification et supervision des plantations arboricoles
- Visualisation de la progression des plantations
- Personnalisation de la cueillette de données
- Production de rapports détaillés incluant tables de données, statistiques et graphiques
- Identification des spécimens qui nécessitent des soins particuliers (vaccination, élagage, etc.).

UN ÉQUIPEMENT RENOUVELÉ

La flotte de véhicules de la Soverdi s'agrandit d'année en année. Nous creusons désormais la majorité de nos trous à la vrille, et en 2020 nous nous sommes équipés d'une petite terrière pour accéder à des sites plus difficiles.



L'IMPACT SOCIAL



L'INSERTION À L'EMPLOI

Le contexte 2020 n'étant pas favorable à accueillir, au sein de nos équipes, des membres extérieurs, certains de nos partenariats de longue date tels que le Programme Valorisation Jeunesse et Les Fourchettes de l'espoir n'ont pas eu lieu cette année. En revanche, nous avons pu mandater deux partenaires en insertion sociale pour l'entretien des plantations.

G.I.T. – Escouade Nature Urbaine

Une expérience de travail concrète et valorisante a été offerte à des personnes éloignées du marché du travail et/ou à risque d'itinérance, au sein de l'Escouade nature urbaine du Groupe Information Travail (G.I.T.). Dans le cadre du mandat d'entretien et plantation d'arbres qui lui a été confié, **3 personnes en situation précaire ont ainsi participé à l'entretien de 26 sites et à la plantation de 400 arbres** sur une grande diversité de terrains dans l'arrondissement de Montréal Nord.

Spectre de rue – Programme TAPAJ

Un autre mandat d'entretien a été confié à l'organisme Spectre de rue, qui s'assurait du suivi d'environ 1 500 arbres, répartis sur 13 sites du territoire montréalais. À travers leur programme TAPAJ, **8 jeunes âgés de 16 à 30 ans aux prises avec un problème récurrent de grande précarité, ont participé à l'entretien de nos sites**, bénéficiant d'un environnement normalisant et proche de la réalité du marché du travail.

LES JOURNÉES DE PLANTATIONS CORPORATIVES

Cette année, pour des raisons évidentes de sécurité sanitaire, nos fameuses journées de plantations corporatives, chaque année de plus en plus populaires, n'ont pu avoir lieu.

Elles ont donc été remises à 2021, et les entreprises souhaitant offrir à leurs employés de s'impliquer dans le verdissement de leur ville, tout en resserrant les liens dans l'équipe, pourront le faire !

Le choix des sites

- Nous pouvons verdir directement le terrain d'une entreprise intéressée.
- Nous pouvons verdir d'autres terrains dans des lieux ayant besoin de verdissement à Montréal, comme des écoles et des institutions de santé.

Le fonctionnement

Nos activités ont lieu entre mai et novembre et durent 3 heures minimum. Nous encadrons **des groupes de 15 à 30 personnes** même s'il nous est arrivé d'accueillir près d'une centaine de bénévoles. Après une courte formation par notre équipe de professionnels, les participants plantent les arbres d'une taille allant de 2 à 4 mètres.



LE PLAN CLIMAT DE LA VILLE DE MONTRÉAL

Un plan climat très ambitieux qui projette Montréal dans un avenir plus vert a été dévoilé par le BTER de la Ville de Montréal après un an de travail, en décembre 2020.



Un des volets de ce Plan, visant notamment à lutter contre les changements climatiques, prévoit la plantation massive d'arbres d'ici 2030 en milieu urbain, pour que leurs bienfaits profitent directement à la population. Il s'agit de l'action 20 «Planter, entretenir et protéger 500 000 arbres» en priorité dans des zones vulnérables aux vagues de chaleur.

Afin d'appuyer la Ville dans l'atteinte de cet objectif, la Soverdi va travailler fort pour doubler ses plantations, en collaboration avec l'Alliance forêt urbaine et avec le soutien actif des Leaders de la forêt urbaine.



500 000
nouveaux arbres
urbains d'ici 2030

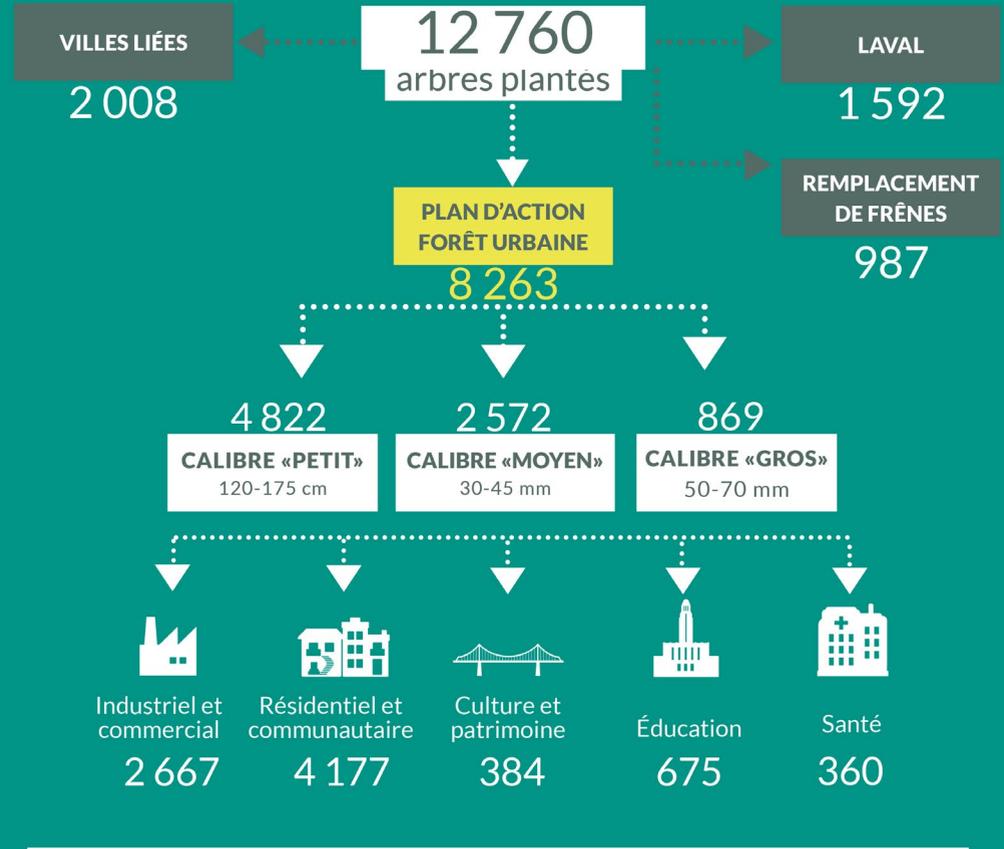
Nos objectifs

- Planter 200 000 arbres entre 2020 et 2030 pour monter le total d'arbres plantés à 500 000
- Continuer à assurer des projets de qualité tout en augmentant les quantités
- Planter là où il y a le besoin dans un esprit de démocratisation du vert et de lutte aux îlots de chaleurs/ atténuation des effets des changements climatiques.

Notre rôle :

- Rôle opérationnel : plantation de 200 000 arbres
- Rôle mobilisateur : Comité des leaders de la Forêt urbaine
- Rôle rassembleur : Alliance Forêt urbaine
- Rôle de recensement des sites : avec les grands propriétaires

2020 EN BREF



6 505
arbustes et
végétaux



200
variétés
d'arbres



+ de 12 000m²
d'asphalte
enlevée



15 000
arbres arrosés
et entretenus



98%
de taux
de survie



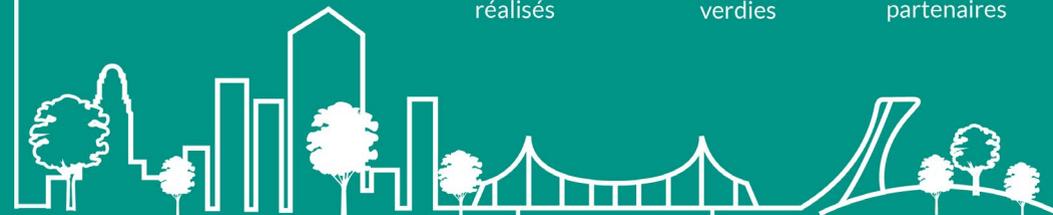
+ de 140
projets
réalisés



44
institutions
vertes



50
membres
partenaires





RAM
500

soverdi

soverdi

5333, avenue Casgrain #701
Montréal, Québec H2T 1X3
info@soverdi.org
soverdi.org

**SOCIÉTÉ DE VERDISSEMENT
DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN**

ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES DU
PLAN D'ACTION FORÊT URBAINE (PAFU)

POUR L'EXERCICE TERMINÉ
LE 31 DÉCEMBRE 2020

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport des auditeurs indépendants	
État des revenus et dépenses du Plan d'action Forêt Urbaine	1
Notes complémentaires	2-3

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres de la **SOCIÉTÉ DE VERDISSEMENT DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN**

Opinion

Nous avons effectué l'audit de l'état des revenus et dépenses du Plan d'action Forêt Urbaine (PAFU) ci-joint de la SOCIÉTÉ DE VERDISSEMENT DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN pour l'exercice terminé au 31 décembre 2020, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, l'état des revenus et dépenses du Plan d'action Forêt Urbaine (PAFU) ci-joint donne, dans tous son aspect significatif, une image fidèle des résultats des activités du Plan d'action Forêt Urbaine de la SOCIÉTÉ DE VERDISSEMENT DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN pour l'exercice terminé au 31 décembre 2020, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Montréal,
Le 18 juin 2021

DESORMEAUX PATENAUDE INC.
Par :Jasmin Patenaude, CPA

SOCIÉTÉ DE VERDISSEMENT DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN
ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES DU PLAN D'ACTION FORÊT URBAINE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

Page 1

	Projets PAFU	Projets hors PAFU
PRODUITS		
Services rendus	588 478 \$	1 145 238 \$
Subventions		
Ville de Montréal - PAFU	1 420 605	-
Conseil régional de l'environnement de Montréal	10 745	-
Autres subventions	86 701	-
Dons et commandites		
Banque TD	242 805	-
Autres dons et commandites	31 420	21 000
Revenus d'intérêts	4 074	-
	<u>2 384 828</u>	<u>1 166 238</u>
CHARGES		
Charges d'exploitation		
Salaires et charges sociales	647 775	192 394
Sous-traitants	480 362	376 993
Transport	54 588	29 621
Promotion	18 645	2 213
Fournitures et végétaux	814 379	400 764
	<u>2 015 748</u>	<u>1 001 986</u>
Frais d'administration		
Salaires et charges sociales	62 695	54 046
Fournitures de bureau et informatiques	12 280	10 585
Loyer	21 451	18 491
Frais de bureau	10 110	8 716
Assurances	6 746	5 815
Honoraires professionnels	3 846	3 315
Amortissement- Actifs corporels	9 781	8 432
Amortissement - Actifs incorporels	1 364	1 175
Frais bancaires et intérêts	232	200
	<u>128 504</u>	<u>110 776</u>
	<u>2 144 253</u>	<u>1 112 761</u>
RÉSULTAT NET	<u><u>240 575</u></u>	<u><u>53 477</u></u>

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, offre des services de réalisation d'activité de reverdissement et des levées de fonds en faveur de projets de reverdissement. Il est reconnu comme un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes:

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés à l'actif et au passif et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de l'exercice. Les montants établis et les renseignements divulgués sur la base de ces estimations et hypothèses pourraient être différents des résultats réels.

Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations. Ces actifs sont présentés aux états financiers complet de l'organisme

Comptabilisation des produits, travaux en cours et produits reportés

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports de biens et services sont comptabilisés si la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si les biens et services sont utilisés dans le cours normal de ses activités.

Les honoraires sont comptabilisés à titre de produits selon la méthode de l'achèvement des travaux. Les coûts et les produits sont cumulés aux postes "travaux en cours" et "produits reportés" jusqu'à ce que les projets soient terminés.

L'organisme comptabilise les intérêts selon la comptabilité d'exercice.

Les autres revenus sont comptabilisés lorsque le service est rendu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Revenus et charges d'exploitation

Dans ses revenus et ses charges d'exploitation, l'organisme présente uniquement les montants réels des projets admissibles dans le cadre du Plan d'action Forêt Urbaine.

Frais d'administration

Les frais d'administration appliqués aux projets admissibles du Plan d'action Forêt Urbaine ont été estimés à 95% du montant total des frais admissibles.

**SOCIÉTÉ DE VERDISSEMENT DU
MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN**

ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ
LE 31 DÉCEMBRE 2020

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport des auditeurs indépendants	
État des résultats	1
État de l'évolution de l'actif net	2
État des flux de trésorerie	3
État de la situation financière	4
Notes complémentaires	5-9

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres de la **SOCIÉTÉ DE VERDISSEMENT DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la **SOCIÉTÉ DE VERDISSEMENT DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN**, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2020, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joint donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la **SOCIÉTÉ DE VERDISSEMENT DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN** au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Montréal,
Le 18 juin 2021

DESORMEAUX PATENAUDE INC.
Par: Jasmin Patenaude, CPA

SOCIÉTÉ DE VERDISSEMENT DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

ÉTAT DES RÉSULTATS

Page 1

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

	2020	2019
	Total	Total
PRODUITS		
Services rendus	1 733 716 \$	670 631 \$
Subventions		
Ville de Montréal - PAFU	1 420 605	1 419 134
Conseil régional de l'environnement de Montréal	10 745	41 480
Autres subventions	86 701	77 962
Dons et commandites		
Banque TD	242 805	197 923
Autres dons et commandites	52 420	88 924
Revenus d'intérêts	4 074	4 379
	<u>3 551 066</u>	<u>2 500 433</u>
CHARGES		
Charges d'exploitation		
Salaires et charges sociales	840 169	670 988
Sous-traitants	857 355	402 992
Transport	84 209	60 075
Promotion	20 858	33 172
Fournitures et végétaux	1 215 143	994 843
	<u>3 017 734</u>	<u>2 162 070</u>
Charges d'administration		
Salaires et charges sociales	116 741	140 661
Fournitures de bureau et informatiques	22 865	18 995
Loyer	39 942	32 246
Frais de bureau	18 826	15 507
Assurances	12 561	11 840
Honoraires professionnels	7 161	14 601
Amortissement- Actifs corporels	18 213	9 464
Amortissement - Actifs incorporels	2 539	2 770
Frais bancaires et intérêts	432	546
	<u>239 280</u>	<u>246 630</u>
	<u>3 257 014</u>	<u>2 408 700</u>
RÉSULTAT NET	<u>294 052</u>	<u>91 733</u>

SOCIÉTÉ DE VERDISSEMENT DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Page 2

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

	2020		
	Non affecté	Investi en immobilisations	Total
SOLDE AU DÉBUT	319 893 \$	97 983 \$	417 876 \$
Résultat net	314 804	(20 752)	294 052
Investissement en immobilisations	(83 108)	83 108	-
SOLDE À LA FIN	551 589	160 339	711 928

	2019		
	Non affecté	Investi en immobilisations	Total
SOLDE AU DÉBUT	299 415 \$	26 728 \$	326 143 \$
Résultat net	103 967	(12 234)	91 733
Investissement en immobilisations	(83 489)	83 489	-
SOLDE À LA FIN	319 893	97 983	417 876

SOCIÉTÉ DE VERDISSEMENT DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**

Page 3

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

	2020		2019	
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Résultat net	294 052	\$	91 733	\$
Éléments sans effet sur la trésorerie :				
Amortissement - Immobilisations corporelles	18 213		9 464	
Amortissement - Immobilisations incorporelles	2 539		2 770	
	314 804		103 967	
 Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement				
Débiteurs	(1 026 155)		172 645	
Stocks	(65 798)		5 631	
Frais payés d'avance	1 131		(2 065)	
Créditeurs	630 166		13 683	
Produits reportés	63 381		(50 241)	
Dette à long terme			-	
	(397 275)		139 653	
	(82 471)		243 620	
 ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Acquisition d'immobilisations corporelles	(83 108)		(83 489)	
 ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Obtention de financement à long terme	30 000		-	
 VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE				
	(135 579)		160 131	
 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT				
	366 461		206 330	
 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN				
	230 882		366 461	
 Représentée par :				
Encaisse	230 882		88 708	
Épargne (compte Avantage entreprise)	-		277 753	
	230 882		366 461	

SOCIÉTÉ DE VERDISSEMENT DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN
 ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE Page 4
 AU 31 DÉCEMBRE 2020

	2020	2019
ACTIF		
À court terme		
Encaisse	230 882 \$	88 708 \$
Épargne (note 3)	-	277 753
Débiteurs (note 4)	1 434 144	407 989
Stocks (note 5)	105 615	39 817
Frais payés d'avance	8 352	9 483
	1 778 993	823 750
À long terme		
Immobilisations corporelles (note 6)	150 041	87 710
Actifs incorporels (note 7)	10 298	10 273
	160 339	97 983
	1 939 332	921 733
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs (note 8)	860 394	230 228
Apports reportés (note 9)	337 010	273 629
	1 197 404	503 857
À long terme		
Prêt d'urgence du Canada (note 11)	30 000	-
	1 227 404	503 857
ACTIF NET		
Non-affecté	551 589	319 893
Investi en immobilisations	160 339	97 983
	711 928	417 876
	1 939 332	921 733

SIGNÉ AU NOM DU CONSEIL

Un administrateur,



1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, offre des services de réalisation d'activité de reverdissement et des levées de fonds en faveur de projets de reverdissement. Il est reconnu comme un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes:

Estimations de la direction

La préparation d'états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés à l'actif et au passif et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de l'exercice. Les montants établis et les renseignements divulgués sur la base de ces estimations et hypothèses pourraient être différents des résultats réels. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations.

Comptabilisation des produits, travaux en cours et produits reportés

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports de biens et services sont comptabilisés si la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si les biens et services sont utilisés dans le cours normal de ses activités.

Les honoraires sont comptabilisés à titre de produits selon la méthode de l'achèvement des travaux. Les coûts et les produits sont cumulés aux postes "travaux en cours" et "produits reportés" jusqu'à ce que les projets soient terminés.

L'organisme comptabilise les intérêts selon la comptabilité d'exercice.

Les autres revenus sont comptabilisés lorsque le service est rendu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Inventaire de végétaux

L'inventaire de végétaux est évalué au plus faible du coût et du coût de remplacement. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 30%.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire au taux de 20%.

Ventilation des charges

L'organisme ventile une de ses charges selon des clés de répartition qu'il a jugées adaptées à ce type de charge. La charge de salaire de la direction générale est ventilée selon la clé de répartition suivante:

- au prorata de l'estimation du temps consacré aux projets.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'entité consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse (incluant l'épargne), des comptes à recevoir, travaux en cours et autres débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs et des autres créditeurs.

3. ÉPARGNE

L'organisme dispose d'un compte Avantage entreprise avec la Caisse Desjardins, rapportant des intérêts à taux variables sur le solde en banque.

SOCIÉTÉ DE VERDISSEMENT DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Page 7

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

4. DÉBITEURS

	2020	2019
Clients	1 258 524 \$	240 137 \$
Travaux en cours	27 060	65 589
À recevoir de l'État	148 560	102 263
	<u>1 434 144</u>	<u>407 989</u>

5. STOCKS

	2020	2019
Arbres	67 649 \$	30 337 \$
Fournitures de fabrication	37 966	9 480
	<u>105 615</u>	<u>39 817</u>

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2020			2019
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier et équipement	11 443 \$	3 838 \$	7 605 \$	8 998 \$
Équipement informatique	41 940	24 247	17 693	21 245
Outils	35 059	6 784	28 275	13 238
Système d'irrigation	14 886	9 044	5 842	6 384
Matériel roulant	68 782	7 423	61 359	37 845
Équipement et machinerie	29 267	-	29 267	-
	<u>201 377</u>	<u>51 336</u>	<u>150 041</u>	<u>87 710</u>

7. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	2020			2019
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Site Web	13 979 \$	3 681 \$	10 298 \$	10 273 \$

SOCIÉTÉ DE VERDISSEMENT DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Page 8

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

8. CRÉDITEURS

	2020	2019
Comptes fournisseurs et frais courus	732 884 \$	117 363 \$
À remettre à l'état	13 940	7 306
Visa à payer	1 299	5 836
Salaires et vacances à payer	112 271	99 723
	<u>860 394</u>	<u>230 228</u>

9. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinés à couvrir les charges de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde 31/12/2019	Encais- sement	Constata- tion	Solde 31/12/2020
Corridor vert des 5 écoles	152 805 \$	70 000 \$	152 805 \$	70 000 \$
Corridor Darlington	11 109	20 000	11 109	20 000
Laval	37 500	110 000	37 500	110 000
Montréal-Est	38 000	16 900	38 000	16 900
Énergir Éccu	7 805	-	7 805	-
Aéroport de Montréal	22 660	-	22 660	-
Golf	3 750	-	3 750	-
Banque TD	-	320 000	199 890	120 110
	<u>273 629</u>	<u>536 900</u>	<u>473 519</u>	<u>337 010</u>

10. MARGE DE CRÉDIT

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 100 000\$, portant intérêt au taux préférentiel plus 8,70%. Aucune garantie n'a été donnée.

11. PRÊT D'URGENCE DU CANADA

Le prêt d'urgence du Canada est une aide gouvernementale octroyée aux entreprises et organismes canadiens afin de les supporter durant la pandémie COVID-19. Le prêt est sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2022. Si le prêt est remboursé avant cette date, l'organisme pourra conserver une somme de 10 000\$ sur les 40 000\$ octroyés initialement. Le montant de 10 000\$ a été reconnu en subvention au cours de l'exercice.

12. OPÉRATIONS CONCLUES ENTRE APPARENTÉES

Depuis le mois de septembre 2020, l'organisme loue ses locaux à une entreprise appartenant au président du conseil d'administration. Le loyer mensuel est de 3 286\$. Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, qui est la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

Risque de crédit

Dans le cours normal des activités, l'organisme consent du crédit à ses clients. L'organisme effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et n'a pratiquement jamais de mauvaises créances.

Risque du taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt variable assujettissent l'organisme à un risque de flux de trésorerie. L'organisme est exposé à ce type de risque sur sa marge de crédit. Toutefois, le risque est réduit étant donné la courte échéance des instruments.